

Selon Philippe Martin, Fessenheim sera fermée fin 2016

Le Monde.fr avec AFP | 20.07.2013 à 23h24



Philippe Martin considère que "pour aller vers la transition énergétique", l'ensemble de l'opinion publique doit être convaincue. | AFP/FRANÇOIS GUILLOT

Le ministre de l'écologie, Philippe Martin, affirme, dans une interview publiée dans *le Journal du Dimanche*, qu'il fermera la centrale nucléaire de Fessenheim dans le Haut-Rhin "d'ici au 31 décembre 2016".

"Les engagements pris par François Hollande sur le nucléaire seront tenus dans le quinquennat. J'ai un mandat : je fermerai Fessenheim d'ici au 31 décembre 2016", déclare le successeur de Delphine Batho, qui avait dû quitter le gouvernement le 2 juillet pour avoir critiqué le budget de son ministère.

Le site de Fessenheim (2 réacteurs de 900 MW) est le seule des 19 centrales françaises (et 58 réacteurs) dont la fermeture a été annoncée par François Hollande, qui s'était engagé durant sa campagne à réduire la part du nucléaire de 75 % à 50 % de la production électrique d'ici 2025.

"La loi sur la transition énergétique prendra les dispositions pour que cette fermeture soit effective. Il est temps que les responsables politiques reprennent la main sur les décisions énergétiques de la France", poursuit le ministre qui affirme plus loin n'avoir "rien contre" le patron d'EDF, Henri Proglio, après avoir précisé que *"ce n'est pas à un homme seul d'incarner la politique qui doit être menée. EDF doit nous aider à réaliser nos décisions et ne pas s'en affranchir"*.

LE GAZ DE SCHISTE PROPRE, "UNE LUBIE"

A propos des gaz de schiste Philippe Martin déclare que *"faire miroiter l'éventualité qu'on puisse trouver une technique sans impact sur l'environnement [contrairement à la fracturation hydraulique] est une lubie"* et oppose aux enjeux économiques, mis en avant par le ministre du redressement économique, Arnaud Montebourg, pour justifier l'exploitation immédiate de ces

gaz, le *"grand projet que sont les énergies renouvelables"*.

Au sujet du diesel, le ministre énonce qu'il *"faudra décider du rythme de la convergence de la fiscalité entre le diesel et l'essence, et des mesures de compensation pour les plus modestes. En matière d'écologie, il faut avoir le courage de prendre des décisions structurellement impopulaires et qui donneront des effets pour les générations futures."* Interrogé sur la façon dont il entend exercer son mandat, Philippe Martin affirme qu'*"il n'y aura pas de souplesse de [sa] part concernant l'écologie"*.
